

## Notice d'information AIDE A L'AUTONOMIE DES JEUNES

### Année Scolaire 2024-2025

#### Conditions d'attribution

(sous réserve d'étude du dossier par l'Action Sanitaire et Social) :

Cette aide a pour but de favoriser l'autonomie des jeunes en apportant une aide financière aux familles pour permettre à leurs jeunes de poursuivre des études, d'entamer une formation dans les meilleures conditions possibles ou bien pallier pendant quelques mois l'absence de l'allocation chômage.

#### ***En bénéficiant :***

Les Enfants Ayants-droit ou ouvrants-droit orphelins, âgés de 20 ans à 26 ans (ou 18 ans si enfant unique ou dernier enfant à charge) et se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Poursuite des études supérieures (post-bac ou 2<sup>ème</sup> cycle).
- En formation rémunérée par alternance, contrat de professionnalisation ou apprentissage (uniquement sur une année et pour 12 mois maximum)
- Jeune chômeur (- 25 ans, inscrit au Pôle Emploi suite à une fin de cursus scolaire et n'ouvrant pas droit à l'allocation chômage). L'aide au jeune chômeur s'effectue sur une durée maximum de 6 mois).

**et dont le Coefficient Social « Action Sanitaire et social » de la Famille est inférieur ou égal à 22 500.**

**Attention, le calcul de votre coefficient social pour les aides de l'action sociale est différent du calcul de votre participation aux séjours de vacances.**

**L'Aide à l'Autonomie des Jeunes ne peut être traitée qu'à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.**

Elle peut être versée sur le compte de l'ouvrant-droit, ou de l'ayant-droit enfant. Dans ce dernier cas, une autorisation devra être signée par le parent OD et l'enfant AD précisant que la prestation sera versée sur le compte du jeune étudiant.

#### **Où retourner votre demande**

Transmettez votre imprimé accompagné de tous les justificatifs, **avant le 30 septembre 2025** à l'adresse suivante :

#### **CMCAS DE MULHOUSE (250)**

- Par Mail : mulhouse.cmcas@asmeg.org
- Sur votre lieu de proximité (SLVie – Antennes de CMCAS)
- Par courrier : CMCAS de Mulhouse – 56 rue Jean Monnet – BP 32288 - 68068 MULHOUSE Cedex